



Samedi 19 janvier 2019
Min 2° Max 6°

Accueil > Actualités

Comment se crée un Blois mag ?

Le 21/12/2018

Tous les mois, plus de 27 000 foyers blésois reçoivent le Blois Mag dans leur boîte aux lettres. Découvrez le secret de sa fabrication.



La Ville de Blois a récemment accueilli deux stagiaires en classe de 3^e au service Communication. Pendant une semaine, Solène et Yannis ont découvert les métiers de ce secteur, ont visité une imprimerie et ont rédigé un article. Le voici. Merci Solène et Yannis !

Pour faire un *Blois mag*, il faut tout d'abord faire un chemin de fer. C'est un tableau dans lequel il y a les différentes pistes de sujets, le planning des dates (dates de sortie, d'impression, de bouclage des textes, etc) et tout ce qui se trouvera dans le *Blois mag* (articles, pagination, nombre de caractères, qui s'occupera de l'article, d'où viendront les photos ou les illustrations, etc).

Une fois que ce dernier est validé par le maire, la direction de la Communication rédige les synopsis des sujets en insistant sur ce qui est important de mettre dans les articles et transmet ces informations aux journalistes, pigistes, qui iront interviewer différents protagonistes. Ils font ensuite une pré-relecture pour vérifier qu'ils ont toutes les informations.

Après cela, le service de communication fait une première maquette. C'est-à-dire que le *Blois mag* est réalisé sur l'ordinateur. Une fois terminée, la relecture peut avoir lieu. Le service de Communication, le maire, les élus et techniciens concernés peuvent corriger ce qui ne va pas. La maquette prête, elle est envoyée chez l'imprimeur.

Ce dernier leur envoie le fichier PDF pour BAT (bon à tirer) et vérifie qu'il n'y a pas de changements de dernière minute. La direction de la Communication donne son accord pour que l'impression puisse commencer. Le directeur du service se rend sur place pour vérifier, ajuster les couleurs. Après ces quelques vérifications, l'imprimeur peut lancer l'impression. Ensuite les feuilles sont séchées puis assemblées. On appelle cela le séchage et le façonnage.

Les *Blois mag* vont ensuite chez le distributeur et sont distribués dans les boîtes aux lettres des Blésoises et des Blésois et mis dans les espaces publics.

Mais dès que l'impression est commencée, le service de Communication prépare déjà le chemin de fer du *Blois mag* suivant. Et c'est reparti pour en créer un nouveau !

— Article rédigé par Solène Beduneau et Yannis Bourgeois

Partager cet article :



[Retour](#)



Blois mag

Janvier-février 2019
[Blois mag / numéro 150](#)



[>> Tous les numéros](#)

Vos quartiers



Démarches en ligne

Participer

AGENDA des sorties

Les essentiels

- Les numéros d'urgence
- L'annuaire de ma Mairie
- Horaires équipements culturels/touristiques
- Service d'intervention rapide (Sir)
- Annuaire des associations
- Grands projets
- Photothèque
- Vidéotheque
- Travaux en direct
- Stationnement
- La Ville recrute
- Marchés publics
- Agglopolys
- Office de tourisme
- Vente aux enchères

Newsletter
[>> S'abonner](#)

Uisit' Blois
[>> Téléchargez l'application](#)



Ouvrir le plan du site ▼

Ville de Blois - Hôtel de Ville - 9 place Saint Louis - 41000 Blois Tél. 02 54 44 50 50 Fax. 02 54 74 23 69 [Crédits et mentions légales](#) [Contact](#)